

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du LOIRET
Commune de LOMBREUIL

CERTIFICAT DE NON-OPPOSITION
A UNE DECLARATION PREALABLE
DÉLIVRÉE PAR
LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Dossier déposé le : 31/08/2023 Complété le : 02/11/2023 Par : SHERIF – RM représentée par Madame RADOUANE Malika Demeurant à : 106 Route des Comtes 45700 Lombreuil Sur un terrain sis : 106 Route des Comtes 45700 LOMBREUIL Pour : transformation garage en pièce de vie Cadastré : ZC127	<u>Référence dossier</u> <u>DP 045185 23 A0005</u>
	Surface de plancher existante : 166 m ² Surface de plancher créée : 11 m ²

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment l'article R424-13,

Vu la demande de SHERIF – RM représentée par Madame RADOUANE Malika sollicitant la délivrance d'un certificat de non-opposition à la déclaration préalable référencée DP 045185 23 A0005,

CERTIFIE

Ne pas s'être opposé à la délivrance de la déclaration préalable référencée DP 045185 23 A0005 déposée le 31/08/2023 par SHERIF – RM représentée par Madame RADOUANE Malika.

La présente autorisation est soumise au paiement d'une taxe d'aménagement et d'une redevance d'archéologie préventive. Elles seront exigibles à la date d'achèvement des opérations imposables (date à laquelle la construction est habitable ou utilisable) en application de l'article 1406 du code général des impôts.

Le bénéficiaire devra déclarer les caractéristiques de son bien dans les 90 jours de son achèvement sur les services « gérer mes biens immobiliers » disponible sur l'espace sécurité impôts.gouv.fr

Le recouvrement de la taxe fait l'objet de l'émission de deux titres de perception correspondant à deux fractions égales à la moitié de la somme totale à acquitter, ou de l'émission d'un titre unique lorsque le montant n'excède pas 1.500€. Le titre unique ou le premier titre est émis à compter de 90 jours après la date d'exigibilité de la taxe. Le second titre est émis 6 mois après la date d'émission du premier titre en application de l'article 1679 octies du code général des impôts.

Fait à LOMBREUIL, le 16 Janvier 2024

Le Maire,
Eric GODEY



Godey